



Délégation de l'Union européenne au Burundi

Bujumbura, le 7 juin 2017

Déclaration locale de l'Union européenne

Déclaration suite aux accusations de volonté de déstabilisation du Burundi

La Délégation de l'Union européenne publie la déclaration suivante en accord avec les Chefs de Mission européens au Burundi:

"L'Union européenne récusé les fausses accusations de volonté de déstabilisation du Burundi.

Le gouvernement du Burundi vient de publier un communiqué faisant état d'allégations d'implication de l'UE dans un projet de déstabilisation du Burundi. Nous réfutons formellement ces accusations.

Elles se basent sur une interprétation volontairement erronée d'un programme de soutien aux défenseurs des droits de l'homme.

La politique extérieure de l'UE est fondée sur la promotion des droits de l'homme à travers le monde, et la protection de leurs défenseurs.

Tout règlement durable de la crise au Burundi doit prendre en compte les violations des droits de l'homme en cours et passées, et la protection des personnes et organisations qui œuvrent dans ce sens.

L'UE est un partenaire de longue date de la République du Burundi et de sa population. Elle soutient les efforts de médiation de la Communauté africaine et poursuit sa coopération au développement en soutien direct à la population burundaise."